



Mensuel d'information

Octobre 2007

Prix de marché des matières premières (€/t)
(Prix franco usine octobre 2007, parité RENNES moyenne du mois).

Blé	230
Orge	247
Mais	220
Triticale	-
Manioc 67 % amidon	-
Son de blé	198
Remoulage demi-blanc	219
Gluten Feed de blé	-
Drèches de distillerie de blé	-
Solubles de distillerie	-
Corn Gluten Feed	-
Pois protéagineux	256
Féverole	-
Tourteau de soja 48	304
Tourteau de colza	226
Tourteau de tournesol non décortiqué	234
Tourteau de tournesol argentin	-
Graine de colza	387
Graine de tournesol	-
Huile de soja	727
Huile de colza	-
Mélasses de canne	137
L-Lysine	1550
DL-Méthionine	2400
L-Thréonine	2200
L-Tryptophane	28000
Carbonate de calcium	50
Phosphate bicalcique	330
3-Phytase	11000

Les majorations mensuelles des céréales et du pois sont incluses. Les prix des acides aminés et de la phytase microbienne sont indicatifs. Des achats en faible quantité chez les revendeurs conduisent à des prix qui peuvent être majorés de 20 à 30 %. Nous ne disposons pas toujours de cotation pour l'ensemble des matières premières.

Rédaction de cette note : **Didier Gaudré** : didier.gaudre@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 26

Service Alimentation : vos contacts à l'IFIP - Institut du Porc

Pôle Techniques d'élevage à Rennes : IFIP La Motte au Vicomte, BP35104, 35651 Le Rheu cedex :

• **Nathalie Quiniou** : nathalie.quiniou@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 38

Pôle Techniques d'élevage et Pôle Economie* à Toulouse : IFIP, 34 boulevard de la gare, 31500 :

• **Laurent Alibert** : laurent.alibert@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 73

• **Eric Royer** : eric.royer@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 76

• **Hervé Marouby*** : herve.marouby@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 84



Prix d'intérêt des Matières Premières (€/t)

Le prix d'intérêt de chaque matière première est déterminé dans le cas de formules farine croissance et finition, satisfaisants les recommandations du CORPEN 2003. Cette détermination s'effectue avec les prix de marché relevés dans la presse spécialisée et auprès de fournisseurs.

Une matière première dont le prix d'intérêt est supérieur à son prix de marché apparaît en gras dans le tableau. Une matière première est intéressante lorsque son prix de marché est inférieur à son prix d'intérêt. Mais cela ne suffit pas, car il faudra également dans ce cas, tenir compte du taux entrant, afin de ne pas mobiliser inutilement des capacités de stockage.

	Prix d'intérêt		
	Prix de MARCHÉ	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
Blé	230		
Orge	247	218	228
Maïs	220		
Triticale	-	227	227
Manioc 67	-	206	226
Son de blé	198	188	
Remoulage 1/2 blanc	219	211	211
Gluten Feed blé	-	197	203
Drèches distillerie de blé	-	242	232
Sol. Distillerie	-	142	163
Corn Gluten Feed	-	165	180
Pois	256	229	235
Féverole blanche	-	231	238
T. Soja 48	304		
T. Colza	226		
T. Tournesol argentin	-	193	220
T. Tournesol non déc.	234	193	220
Gr. Colza	387	323	230
Gr. Tournesol	-	230	166
Huile soja	727	436	232
Huile colza	-	436	232
Mélasses Canne	137		
L-Lysine	1550		
DL-Méthionine	2400	146	660
L-Thréonine	2200		
L-Tryptophane	28000		22973
Carbonate Ca	50		
Phosphate bicalcique	330		0
3-Phytase	11000		
Phosphate monocalcique	-	486	0

Commentaires

Il faudra attendre les prochains mois pour confirmer cette tendance à la baisse du coût de revient des aliments (-23 à -26 €/T par rapport à septembre 2007), cependant il n'y a pas lieu de s'extasier, puisque celui-ci reste supérieur, de 4 à 7 €/T, à celui observé en août 2007.

Cette évolution est essentiellement liée à celle des céréales : respectivement -33, -18 et -47 €/T pour le blé, l'orge et le maïs. Le maïs ne constitue pas toujours la céréale majoritaire, les proportions de blé et de maïs varient selon les caractéristiques des formules.

Les issues de céréales sont pratiquement exclues des formules, leurs cotations étant relativement stables par rapport à celles des céréales.

Le tourteau de soja augmente de 19 €/T. Ceci profite largement au tourteau de colza dont la cotation diminue dans le même temps de 18 €/T. Cette situation est également favorable à la lysine de synthèse. Les forts taux d'incorporation de maïs observés expliquent la disparition de la méthionine de synthèse et l'apparition de celle du tryptophane.

Estimation du coût matières premières de formules équilibrées pour porc charcutier

FORMULES	Aliment UNIQUE	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
MATIERES PREMIERES			
Blé		387	564
Maïs	612	287	149
Orge			
Tourteau de soja 48	139	100	45
Pois de printemps			
Son de blé	27		25
Remoulage ½ blanc			
Mélasse de canne	50	50	50
Graine de colza			
Féverole			
Tourteau de colza	150	150	145
T. Tournesol			
L-Lysine HCl	1.55	3	3.3
DL-Méthionine			
L-Thréonine		0.55	0.6
L-Tryptophane		0.05	
Carbonate de calcium	11.65	11.9	10.04
Phosphate bicalcique	0.7	2.4	
3-Phytase	0.1	0.1	0.06
Sel	3	3	3
COV	5	5	5
CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES			
ED (kcal)	3158	3149	3117
EN (kcal)	2240	2241	2244
EN (Mégajoules)	9.38	9.38	9.39
MAT (g)	171	165	150
Lysine (g)	9.4	9.8	8.8
Lysine digestible (g)	8.0	8.4	7.5
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0.85	0.9	0.8
Phosphore total (g/kg)	4.6	4.8	4.4
Phosphore digestible (g/kg)	2.2	2.5	2.0
Prix (€) / Tonne	230.1	235.8	231.1
Prix de 10MJ EN (€)	245.4	251.4	246.1

(*) : Les formules présentées sont le résultat brut de l'optimisation. Elles ne tiennent pas compte du minima d'introduction fixé, pour la 3-Phytase à 280 FTU en engraissement soit 56g/T, qu'il faudrait envisager pour la fabrication de ces aliments.

Suivi du coût de l'alimentation biphase CORPEN

Le coût matières premières de l'alimentation biphase CORPEN avec 60 % d'aliment Finition est comparé à celui d'un aliment unique. Cet écart de coût fait bien entendu abstraction de l'amélioration prévisible des performances zootechniques, liée à la distribution d'un aliment plus adapté en phase de croissance.

Biphase CORPEN	233.0 €/T
Biphase CORPEN-aliment UNIQUE	+2.9 €/T

Contraintes retenues pour la constitution des aliments

	Standard	Croissance	Finition
MAT maxi (%)	17,5	16,5 (références CORPEN 2003)	15,0
P total maxi (%)	0,55	0,48 (références CORPEN 2003)	0,44
Énergie nette mini - MJ	9,4	9,4	9,4
P digestible mini (%)	0,22	0,25	0,2
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0,85	0,90	0,80

Majorations mensuelles commerciales sur les céréales et les protéagineux (en €/tonne) (moyenne)

Mois	Blé, orge, maïs, pois (1)
Août	0.93
Septembre	1.86
Octobre	2.79

(1) Pour le pois, faute d'un accord interprofessionnel, le SNIA et le SYNCOPAC préconisent, pour la campagne 2003/2004 une majoration bimensuelle (du 1er août au 30 juin) identique à celle appliquée sur les céréales, tandis que la FFCA et la FNA recommandent 1,22 €/t/mois base août.

*Cette lettre d'information "Aliment" a pu vous être envoyée gratuitement
grâce aux entreprises partenaires suivantes :*

≡ Biomin® ≡

additifs et équipement de laboratoire d'analyse de mycotoxines

SoftAcid®

L'acide idéal en FAF
✓ Non corrosif
✓ Non volatil
✓ Diminue la sédimentation

Pour toute information,
christian.tenier@biomin.net
Tel: 02.96.76.54.80

Pour toute question, contactez
Mr Calmont - Borregaard France
Tél : 06.32.60.49.56